

Le mot du bureau

« Alone we can do so little, together we can do so much ¹ »

Seul.es, nous pouvons faire si peu, ensemble nous pouvons faire beaucoup.

Cette phrase attribuée à la militante politique et féministe américaine Helen Keller conclut le papier qu'Isabelle Kraus et Clare Ramsbottom ont présenté à la conférence internationale du projet européen « GenderTime » en septembre 2016. Dans ce papier intitulé « *Joining the dots* » ou « *relier les points* » le rôle essentiel de la CPED pour faciliter la collaboration entre les établissements et la dissémination des bonnes pratiques au niveau national a été souligné.

Le rapport d'activités 2018 de la CPED montre que le partage, les échanges et la collaboration sont plus que jamais essentiels pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes. L'année est marquée par l'arrivée de quatorze nouveaux établissements parmi nos membres et par la mise en place de nombreux partenariats, que ce soit au niveau national ou européen. Ces partenariats ont mené à des réalisations concrètes : des campagnes de communication, un guide de bonnes pratiques pour la mise en place de dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ou des propositions d'amélioration de la prise en charge des étudiant.es transgenres dans l'enseignement supérieur...

En 2018, il y a eu au niveau national, une prise de conscience des enjeux de l'égalité femmes-hommes qui mobilisent les membres de la CPED depuis longtemps. La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal, a émis le souhait qu'à la rentrée 2018 une cellule d'écoute pour gérer des cas de harcèlement sexuel soit présente sur chaque campus universitaire. Le travail et le savoir-faire des membres de la CPED a permis d'être réactif sur cette question, et de produire en collaboration avec d'autres partenaires, des outils pour lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles.

Nous avons souhaité aussi en 2018 réfléchir sur notre communication vers l'extérieur, notamment via notre logo et notre site internet. Le nouveau logo permet d'explicitier par le signe « égal » les valeurs fortes de la CPED. Le nouveau site devrait permettre de renforcer la communication et le partage de ressources entre les membres, mais aussi rendre visible nos objectifs et nos actions pour le grand public **pour continuer à œuvrer ensemble pour un monde plus égalitaire.**

Clare Ramsbottom, pour le bureau de la CPED

¹ Helen Keller, 1880 - 1968

Développement de l'association

Composition des membres de la CPED

Ouverte aux seuls établissements d'enseignement supérieur publics, l'association a poursuivi cette année son développement en accueillant 14 nouveaux établissements membres en son sein :

Universités

Université des Antilles
Université Bordeaux Montaigne
Université du Littoral Côte d'Opale
Université de Montpellier
Université Paris-Est Marne-la-Vallée
Université Toulouse 1 Capitole
Université de Technologie Belfort-Montbéliard

Grandes écoles

École des Hautes Études en Sciences Sociales
ENS Louis Lumière
ENSTA Bretagne
IEP Aix-en-Provence
IMT Business School
INALCO
INSA Rennes
Sciences Po
Télécom Sud Paris

COMUE

Université Bretagne Loire
Université Côte d'Azur

Au 31 décembre 2018, la CPED recense ainsi 75 établissements membres, parmi lesquels 53 universités, 19 grandes écoles et 3 Communautés d'universités et d'établissements (COMUE).

Suite à un rapprochement avec le Ministère de la Culture, le Conseil d'Administration a par ailleurs voté en septembre 2018 en faveur d'une ouverture de la CPED aux écoles d'arts publiques sous tutelle dudit ministère. Il est donc attendu en 2019 que certains de ces établissements intègrent le réseau, l'enrichissant de leurs propres problématiques et expertise des politiques d'égalité dans l'ESR.

Embauche d'une chargée de projets

Suite à la publication en juin d'un poste de chargé-e de projet, la CPED a reçu 20 candidatures. Après examen des dossiers, le comité de recrutement a sélectionné 6 candidates pour un entretien de recrutement qui a eu lieu le 28 août. Le jury a été frappé par la très grande qualité des dossiers reçus. C'est Anissa Benaissa qui a été retenue et a pris ses fonctions au 1er octobre pour un CDD de 8 mois. Elle est chargée d'apporter un soutien administratif et organisationnel à la CPED, d'améliorer la communication, de mener des études et des prospections.

Marrainages et parrainages

Un système de marrainage / parrainage a été mis en place afin de permettre une meilleure intégration des nouvelles et nouveaux membres au sein de la CPED, tout en favorisant la mise en réseau et l'échange de bonnes pratiques. Les marraines/parrains sont des membres de la CPED choisis pour leur ancienneté en tant que chargé.es de mission égalité, leur proximité géographique. 17 membres ont ainsi été marrainé.es ou parrainé.es durant l'année 2018.

Journées de la CPED

Grenoble – 26 et 27 mars 2018

Organisatrices : Mireille Baurens (Université Grenoble Alpes) et Fabienne Gillonnier (Université Savoie Mont Blanc).

Au programme de ces journées, un point sur les politiques d'égalité dans les établissements, une table ronde sur les discriminations dans l'enseignement supérieur, mais aussi une demi-journée consacrée à la communication égalitaire (langue, pratiques artistiques...). En plus des habituelles réunions de groupes de travail et assemblée générale, les participant-es ont été reçu-es à la Mairie de Grenoble.

Consulter le [programme détaillé](#).

Un [compte-rendu complet](#) des rencontres ainsi que le [procès-verbal de l'assemblée générale](#) sont disponibles sur Renater.

Saclay et Versailles – 8 et 9 novembre 2018

Organisatrices : Sarah Boratav (Université de Paris Saclay) et Armel Dubois-Nayt (Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines).

L'assemblée générale et les réunions traditionnelles des groupes de travail ont permis aux membres de développer les projets futurs de l'association. Ont également été abordées les actions menées en faveur des étudiant.es transgenres, assorti d'une rencontre avec Frédéric Gal, directeur général de l'association Le Refuge. La question de la labellisation égalité-

diversité et des discussions en cours sur les sections disciplinaires ont permis de faire émerger les bonnes pratiques, mais aussi les besoins des établissements.

Consulter le [programme complet](#).

Un [compte-rendu succinct](#) des échanges de ces deux journées est disponible à la lecture, ainsi qu'un [relevé de délibération](#) synthétisant les décisions prises en assemblée générale.

Réunions des groupes de travail (GT) de la CPED

GT Discriminations

Le GT discrimination s'est réuni à trois reprises depuis sa création à l'occasion de journées de la CPED (Nice le 19/6/2017 ; Paris 7, le 4/12/2017 ; Saclay, le 8/11/2018). Il est animé par Nicoletta Tchou et Pascal Tisserant. Ses membres varient de 17 à 8 selon les réunions. Les premières réunions ont cherché, sous la forme de tour de table, à recenser la variété et l'importance des actions menées sur les différents critères de discriminations démontrant peu, voire pas d'approche globale des discriminations dans les établissements mais une politique d'égalité FH à laquelle s'arriment principalement quelques actions contre la haine LGBTI ou de lutte contre le "racisme et l'antisémitisme". La dernière réunion du GT s'est davantage centrée sur des aspects organisationnels à partir de l'exemple de trois établissements dont les missions et les actions couvrent plusieurs critères de discriminations.

Violences sexistes et sexuelles : de nouveaux outils pour les établissements

Lors du colloque international « Violences sexistes et sexuelles : de la prise de conscience à la prise en charge » organisé le 4 décembre 2017 à l'Université Paris Diderot, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Frédérique Vidal a annoncé la mise en place de quatre groupes de travail pour proposer des outils aux établissements. Avec le soutien de ce ministère, l'ANEF et la CPED ont ainsi piloté en 2018 les travaux d'une cinquantaine de personnes, issues d'institutions et organisations, parmi lesquelles les conférences d'établissements (CPU, CGE, CDEFI), des organismes de recherche et le Ministère de la Culture. Engagées ensemble depuis 2014, notamment par la publication avec le CLASCHES du Vade-mecum à l'usage des établissements « Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche », l'ANEF et la CPED sont rejointes aujourd'hui par JuriSup, réseau des affaires juridiques de l'enseignement supérieur.

- Une [campagne de communication](#) à destination des témoins et responsables de **violences** : le groupe de travail « Sensibiliser » a choisi pour cette campagne de s'adresser aux responsables et témoins de violences sexistes et sexuelles. Illustrées par plusieurs artistes de bande-dessinée – Catel, Cilvert, Noémie Chust, Laurier the Fox et Matilda Nottage – ces affiches proposent, chacune, un scénario de violences et l'accès à des ressources via un code QR.

- **Un guide pour monter un dispositif de prévention et de prise en charge** : ce guide détaille pas à pas le processus de création d'un dispositif de prévention et de prise en charge, tout en prenant en compte la diversité des configurations propres à chaque établissement. De la conception à l'évaluation, en passant par les multiples formats possibles d'organisation interne, c'est un outil précieux pour les agent·es de l'enseignement supérieur.
- **Un réseau de formation spécialisé sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche** : pour répondre à une demande croissante de formations de la part des établissements, l'ANEF, la CPED et JuriSup ont créé un réseau indépendant, « VSS-Formation », qui propose des sensibilisations et formations spécialisées et sur mesure, à destination de toute la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Deux modules de formation ont ainsi été proposés à l'automne 2018 : « Appréhender les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche » (17 et 19 octobre), et « Mettre en place un dispositif » (3 et 5 décembre). Une formation à l'écoute pour une cellule interne aux ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, a également été dispensée.

[Découvrir l'ensemble de ces outils sur le site du MESRI](#)

Un séminaire d'échanges sur les **difficultés et pistes d'amélioration liées aux sections disciplinaires** a enfin été organisé par l'ANEF, la CPED, JuriSup et le CLASCHES le 18 octobre. Il s'agit des prémices d'un chantier destiné à se poursuivre en 2019, et qui a pour objectif d'aboutir à la diffusion d'une série de recommandations auprès du MESRI.

Lutter contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBT+

La CPED a poursuivi en 2018 son engagement initié en 2017 pour l'amélioration de l'accueil des étudiant·es transgenres dans l'enseignement supérieur. Des contacts ont été initiés avec l'association SOS Homophobie, puis avec l'association Le Refuge et avec le collectif Éducation contre les LGBT-phobies. Ces trois structures travaillent actuellement avec le MESRI et sont associées à ses campagnes de prévention ; elles proposent des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires mais peuvent aussi intervenir dans l'enseignement supérieur.

Les trois associations ont été invitées à participer aux journées CPED de novembre 2018 où la thématique LGBT était de nouveau à l'ordre du jour. Malheureusement, SOS Homophobie et le collectif Éducation contre les LGBT-phobies n'ont pu être présentes en raison d'imprévus tardifs. Le Refuge était représenté par Frédéric Gal, directeur général, qui a longuement échangé avec la CPED. La rencontre a débouché sur des partenariats, notamment à l'Université de Tours.

S'agissant plus spécifiquement de l'accueil des étudiant-es trans dans l'enseignement supérieur, la CPED a proposé une table ronde sur ce sujet le 27 août, lors du CIRFF, congrès international des recherches féministes dans la francophonie, à Nanterre. Cette table ronde était organisée par Nassira Hedjerassi (Sorbonne Université) et avait pour titre : "Étudiant•e•s transgenre dans les établissements d'enseignement supérieur : quel accueil ? quelles politiques, quelles actions en France et ailleurs ?". Intervenait dans cette table ronde :

- Alycia Sasha Baval, déléguée chargée des questions et des droits des personnes Trans, inter-LGBT France,
- Patricia Mélotte, cheffe de projet pour le plan diversité, Université libre de Bruxelles
- Concetta Pennuto, chargée de mission égalité, Université de Tours,
- José Reyes Serna, doctorant, URCA/CEREP,
- Rozenn Texier-Picard, présidente de la CPED, ENS Rennes.

Une quinzaine de personnes, étudiant-es, personnels, de différentes nationalité, ont participé aux discussions qui se sont révélées fructueuses (voir la [synthèse](#)).

Nolwenn Lécuyer (AMU) et Concetta Pennuto (Université de Tours) ont travaillé sur une fiche pratique pour l'accueil et l'accompagnement des étudiant-es transgenres dans l'enseignement supérieur. La finalisation et la diffusion de cette fiche sont prévues pour 2019.

Enfin, à l'initiative de Nolwenn Lécuyer (Aix-Marseille Université), et après discussion avec Sibylle Rochas de la CPU, une démarche a été entreprise auprès des éditeurs de logiciels de scolarité (AMUE pour Apogée / PCscol, et Cocktail) pour demander que l'inscription sous prénom et civilité d'usage soit rendue possible dans les prochaines versions de ces logiciels. Des courriers leur ont été envoyés le 13 septembre 2018. Le DSRHPADI a soutenu notre démarche. Les deux éditeurs ont été réceptifs à notre demande et nous ont transmis des propositions techniques pour permettre une meilleure prise en compte de la situation des personnes trans.

Partenariats

Avec l'ANEF

Se référer à la partie « *Violences sexistes et sexuelles : de nouveaux outils pour les établissements* ».

Avec la CPU, la CDEFI et la CGE

La CPU est, depuis la création de la CPED, un partenaire majeur de notre association. Sibylle Rochas, chargée de mission pour la commission des moyens et des personnels à la CPU, est notre interlocutrice privilégiée. Des échanges ont eu lieu au cours de l'année, notamment sur la campagne contre les violences sexistes et sexuelles (lancée en mars par le ministère), mais aussi sur l'accueil des étudiant-es transgenres dans l'enseignement supérieur, et la nécessité d'adapter les logiciels de gestion de scolarité et gestion des personnels. La CPU a

également orienté la CPED vers la MGEN qui souhaitait soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans leurs politiques d'égalité femmes-hommes, voir le paragraphe dédié. Enfin, une rencontre avec le bureau de la CPU a eu lieu le 14 mars. Elle faisait suite au courrier envoyé par la CPED à la ministre Frédérique Vidal et a permis d'évoquer le manque de moyens humains alloué aux missions égalité, en particulier le besoin d'1 ETP (équivalent temps plein) pour porter dans la durée ces missions et notamment les dispositifs contre les violences sexistes et sexuelles.

Des liens entre la CPED, le groupe égalité femmes-hommes de la CGE, et la CDEFI se sont également poursuivis, notamment dans le cadre des groupes de travail sur les VSS. Ils ont permis notamment une large diffusion de l'information sur les formations organisées par le réseau VSS-Formation, auxquelles des chargé-es de mission d'établissements hors CPED ont pu participer.

Avec la Conférence des étudiants vice-présidents d'universités (CEVPU)

La CPED a été contactée par la CEVPU, Conférence nationales des étudiants vice-présidents d'université, pour animer un atelier sur les « Violences sexistes sexuelles dans son université », qui a eu lieu lors du 15e anniversaire de la CEVPU à Paris le 25 mai 2018. Le choix avait été donné aux étudiantes et étudiants de participer à un autre atelier en parallèle, sur « Comment ancrer le développement durable au sein de son campus ? ».

Animé par Maïlys Derenemesnil, Colette Guillopé et Rachida Lemmaghti, l'atelier a rassemblé une quarantaine d'étudiantes et étudiants venant de toute la France. La CPED et ses actions ont été présentées par Colette Guillopé. Rachida Lemmaghti a analysé les différentes formes de violences sexistes et sexuelles, sexisme, harcèlement, agressions, viols, et expliqué ce qui peut être fait en tant qu'usagères ou usagers des établissements d'enseignement supérieur. Nous avons ressenti une très bonne écoute de la part des vice-présidentes et vice-présidents étudiants, ce qui nous a suggéré de continuer cette collaboration. La soirée s'est terminée sur la barge du Crous, située à deux pas de l'université Paris Diderot où avait lieu le colloque de la CEVPU.

Avec JuriSup

Se référer à la partie « *Violences sexistes et sexuelles : de nouveaux outils pour les établissements* ».

Avec le Ministère de la Culture

La CPED a invité Agnès Saal, haute fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations au Ministère de la Culture, ainsi que Cathy Agnoux qui travaille avec Mme Saal sur les chantiers Diversité-Egalité dans les établissements d'enseignement supérieur Culture, lors d'une réunion de CA. Cette invitation a donné lieu à de riches échanges, qui ont permis de tracer une série de pistes de travail commun, notamment sur les questions de sensibilisation à l'égalité et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

- Les membres de la CPED qui le souhaitent peuvent accéder à la plateforme collaborative des responsables de la prévention des discriminations du Ministère de la Culture, sur demande à Cathy Agnoux.
- Nos partenaires ont également été inscrites à la newsletter mensuelle de la CPED.

De plus, le Conseil d'Administration a ouvert la possibilité aux écoles supérieures de la culture ayant une activité de recherche de faire une demande d'adhésion à la CPED.

Avec le MESRI

Des échanges nourris avec le ministère ont eu lieu tant au niveau du DSRHPADI (département de stratégies des ressources humaines, de la parité et de la lutte contre les discriminations) que du cabinet de la ministre, montrant que la CPED est désormais clairement identifiée comme un acteur essentiel sur les questions d'égalité et diversité dans l'enseignement supérieur.

Le département de stratégies des ressources humaines, de la parité et de la lutte contre les discriminations a été un partenaire fort pour la CPED, en particulier pour les groupes de travail contre les violences sexistes et sexuelles, qui ont bénéficié d'un fort appui du Ministère. Cet appui a aussi permis à la CPED d'entrer en contact avec d'autres partenaires, notamment le CNOUS² (Centre national des œuvres universitaires et scolaires) et la MIPROF³, Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et contre la traite des êtres humains.

Suite à la journée CPED de décembre 2017, un petit groupe de membres de la CPED s'est réuni pour réfléchir à une démarche afin de demander plus de moyens pour les missions égalité des établissements d'enseignement supérieur. Le CA a validé l'envoi d'une lettre à Frédérique Vidal février 2018. Une copie de ce courrier a été adressée à la CPU, la CGE et la CDEFI, ainsi qu'à Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. La ministre n'a pas donné suite à ce courrier.

S'agissant des contacts avec le cabinet, ils ont conduit à une invitation de la CPED, le 19 mars, à l'Université Paris Dauphine pour le lancement par Frédérique Vidal et Marlène Schiappa d'une campagne nationale contre les violences sexistes et sexuelles construite avec les organisations étudiantes. Une réunion avec Graig Monetti, conseiller de Frédérique Vidal en charge de la vie étudiante, a également eu lieu le 22 octobre 2018, pour faire le bilan des 4 groupes de travail pilotés par la CPED et l'ANEF sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur. Enfin, la CPED devait intervenir à Rennes le 26 novembre 2018, à l'occasion d'une visite de Frédérique Vidal à l'Université de Rennes 1 pour la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, visite qui a malheureusement été annulée.

² Voir notre article à ce sujet : « [La CPED rencontre la présidente du CNOUS](#) », 7 février 2019.

³ Voir notre article à ce sujet : « [Rencontre avec la MIPROF](#) », 28 février 2019.

Tout au long de l'année, la CPED a été invitée à des réunions ou évènements : Isabelle Kraus a notamment représenté la CPED dans une réunion du groupe Europe piloté par le DSRHPADI sur la place du genre dans le prochain programme cadre pour la recherche et le développement au sein de la Commission Européenne, Horizon Europe 2021-2027. (09 juillet). Suite à cette réunion, il a été décidé d'écrire une lettre à Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations (voir partie actions Europe ci-dessous).

S'agissant des questions LGBT, le DSRHPADI a appuyé la CPED dans ses démarches auprès des éditeurs de logiciels de gestion de scolarité (Amue et Cocktail), permettant une bonne réactivité de ces partenaires sur les questions liées à l'utilisation du prénom et de la civilité d'usage. Le cabinet de la ministre, ayant lancé un travail avec des associations contre les LGBT-phobies, a souhaité intégrer la CPED ce qui a permis une mise en lien avec trois associations, SOS Homophobie, Le Refuge et le Collectif d'éducation contre les LGBT-phobies. Ces trois associations ont été invitées à participer aux journées CPED de novembre.

Enfin, la CPED a également été invitée à la journée des référent-es racisme et antisémitisme le 5 juin. Plusieurs échanges ont eu lieu entre le DSRHPADI et des membres du CA de la CPED autour de la réflexion sur l'articulation entre égalité femmes-hommes et diversité.

Avec la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN)

Suite à une mise en relation par la CPU, la MGEN a souhaité soutenir la CPED pour la mise en place des dispositifs contre les violences sexistes et sexuelles. Marion Paoletti, au nom du groupe de travail de la CPED, puis Rozenn Texier-Picard en tant que présidente, ont échangé avec Nicolas Mazurelle. Le partenariat s'est concrétisé par un soutien de la MGEN à des formations mises en place par le réseau VSS-Formation. Une convention de partenariat portant sur l'organisation de ces formations, et d'un séminaire sur la procédure disciplinaire, a été signée le 14 septembre. Quatre journées de formation ont pu être organisées, dans les locaux de la MGEN à Paris.

- 17 et 19 octobre : formation "Appréhender les violences sexistes et sexuelles."
- 3 et 5 décembre : formation "Mettre en place un dispositif contre les VSS".

Un séminaire fermé sur la procédure disciplinaire en cas de violences sexistes et sexuelles a également été organisé, dans les locaux et avec le soutien de la MGEN, le 18 octobre.

Avec les organismes de recherche

La promotion de l'égalité et de la diversité dans la recherche passe naturellement aussi par les grands organismes de recherche qui, à défaut de pouvoir adhérer à la CPED, sont des partenaires naturels de notre association. En 2018, la CPED a profité de la nomination d'Elisabeth Koehler, directrice de la mission pour la place des femmes au CNRS, pour la rencontrer le 14 mars. Rozenn Texier-Picard et Rachida Lemmaghti représentaient la CPED, et ont échangé avec Elisabeth Koehler, Mathieu Arbogast et Laetitia Hoarau.

Côté INSERM, Marianne Desmedt a pris contact avec la CPED en mai. Sa nomination comme chargée de mission égalité-diversité de l'Inserm a pris du retard, mais elle souhaitait rencontrer la CPED, découvrir notre fonctionnement et les outils proposés par l'association. Une rencontre avec Rozenn Texier-Picard a eu lieu le 17 mai. Des partenariats locaux entre les établissements et les laboratoires INSERM seront à développer.

Enfin, côté INRIA, Julie Mouzet a également collaboré activement avec la CPED, notamment à travers le groupe de travail "Mettre en place un dispositif contre les VSS".

Elles sont désormais inscrites à la newsletter de la CPED et peuvent ainsi suivre nos actualités. Les établissements membres de la CPED sont invités à associer [les correspondant-e-s égalité](#) de leur délégation régionale du CNRS dans leurs différentes actions (colloques, cellules VSS, formations, ...).

Avec le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE)

Le 26 avril, une rencontre informelle a eu lieu entre Rozenn Texier-Picard et Annaïck Morvan, au service des droits des femmes et de l'égalité, afin de présenter la CPED et de développer des partenariats. Le travail de la CPED sur les questions de violences sexistes et sexuelles a été présenté, et Annaïck Morvan a suggéré une mise en lien avec la Miprof. La question d'associer la CPED aux réflexions sur le renouvellement de la convention interministérielle sur l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif a été évoquée, mais aucune suite n'a été donnée.

Avec la Ville de Paris

Le 16 mars, la CPED a été reçue à l'Hôtel de ville de Paris, par Solène Delusseau-Jelodin et Sayna Shahryari, du cabinet de Mme Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire de Paris, chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante. Maïlys Derenemesnil, Alice Berthonneau, Nassira Hedjerassi et Rozenn Texier-Picard représentaient la CPED. Cette invitation faisait suite à une rencontre des chargé-es de mission égalité des établissements du Grand Paris, organisée le 11 janvier par la ville de Paris, au cours de laquelle plusieurs chargées de mission avaient mentionné leur participation à la CPED. Le cabinet de Mme Lemardeley cherchait donc à savoir comment se positionner par rapport à la CPED, pour agir en complémentarité.

Les perspectives de partenariat suivantes ont été proposées :

- Le financement d'un appel à projet en soutien aux initiatives étudiantes. Le financement des associations étudiantes sera conditionné à un engagement à respecter une charte pour l'égalité et contre les discriminations.
- Une signalétique égalitaire dans les établissements (ex : "bureau de la présidence" au lieu de "bureau du président", toilettes etc).

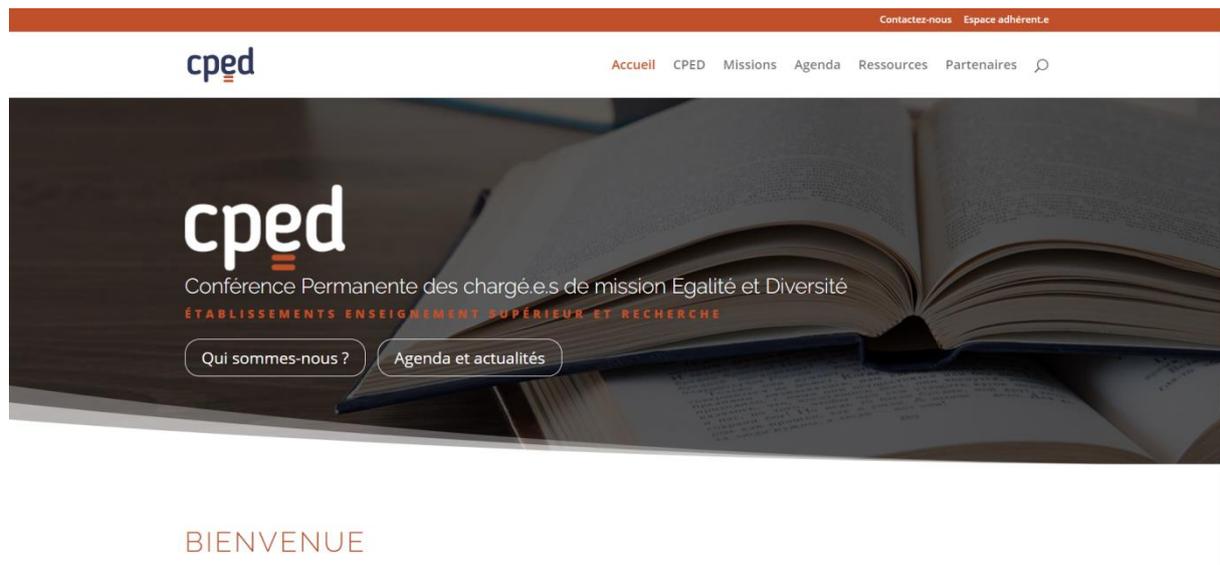
- Une nouvelle rencontre des chargé-e-s de mission et référent-e-s égalité a eu lieu le vendredi 18 mai. L'invitation à cette réunion, transmise par la ville, contenait un paragraphe de présentation de la CPED, et Sarah Boratav a pu faire lors de la réunion une présentation de la CPED (10 min).

Publications et outils de communication

Nouveau logo, nouveau site internet

La CPED a retenu à l'été 2018 [Valeur Graphique](#), agence de communication basée au Havre, afin de renouveler la charte graphique de l'association. Le logo CPED a été repensé pour plus de modernité. Le bleu sombre donne une bonne visibilité et lisibilité de l'acronyme. La forme graphique « égal » ressort grâce à la touche d'orange, énergique, et reprend le symbole universel de l'égalité, valeur forte de l'association. Pour finir, la typographie ronde apporte de la douceur.

Le chantier s'est également étendu à la refonte du site internet [cped-egalite.fr](#). L'agence a ainsi épaulé le bureau dans la reconfiguration de la plateforme et la création d'un espace privé d'échange entre les membres. Le nouveau site internet, au design plus moderne, épuré, reflète la nouvelle charte graphique de l'association.



Newsletter

Une fois par mois, une newsletter est envoyée par l'association à destination de ses membres et partenaires. Celle-ci passe en revue l'actualité de l'association et des établissements membres, et propose une sélection d'événements organisés par ses partenaires. Une revue des parutions récentes et des évolutions des politiques d'égalité est également proposée, en lien avec le champ d'action des missions égalité.

Tous les anciennes éditions de la newsletter seront prochainement consultables directement sur le [site internet](#).

Pour proposer des informations à intégrer dans une prochaine édition, s'abonner ou se désabonner, merci de contacter Anissa Benaïssa, chargée de projets.

Fiches-ressources

Une nouvelle série de fiches ressources a été diffusée cette année auprès des membres. Elles concernent principalement le volet sensibilisation des missions égalité, et proposent une sélection de supports aisément transposables ou adaptables au contexte et moyens propres à chaque établissement.

[« Films et liens vidéo autour du thème de l'égalité femmes-hommes »](#)

Réalisée par Jane Gray Sadran et mise en forme par Orlane Drux (janvier 2018)

[« Expositions autour de l'égalité femmes-hommes »](#)

Réalisée par Sarah Boratav et Anissa Benaïssa (octobre 2018, mise à jour en janvier 2019)

Toutes les fiches sont téléchargeables librement dans les dossiers partagés Renater, mais aussi ouvertes à la consultation du public via le site internet.

Les projets de fiches pour l'année 2019 poursuivront ce travail de balisage des supports de sensibilisation, tout en abordant de nouvelles thématiques en lien avec la mise en place de politiques d'égalité à l'échelle de l'établissement : politique de changement facilité de prénom et pronom d'usage pour les personnes transgenres, documentation sur les biais sexistes inconscients à l'œuvre durant les jurys de recrutement, et bien d'autres choses encore.

Colloques et manifestations avec intervention de la CPED

Dans le cadre de la rédaction d'un rapport sur le thème "Femmes et sciences", la délégation des droits des femmes de l'Assemblée nationale a sollicité la CPED, la CGE et la CPU pour une audition. Celle-ci a eu lieu le 12 avril dernier, pendant 1h20, la CPED était représentée par Colette Guillopé et Rozenn Texier-Picard. Sur la base de questions transmises en amont par la délégation, les trois conférences ont pu présenter leur vision et leurs actions sur ce sujet. Céline Calvez et Stéphane Viry, rapporteuse et rapporteur, ont noté la mobilisation des chargé-es de mission, mais aussi leur manque de moyens au regard de l'ampleur du travail à accomplir.

Suite à cette audition, la délégation a rédigé un rapport qui a été rendu public le 31 mai. Colette Guillopé a représenté la CPED lors de cette cérémonie.

A l'occasion du CIRFF (congrès international des recherches féministes dans la francophonie) à Nanterre, la CPED a proposé deux communications :

- Une table ronde sur l'accueil des étudiant-e-s transgenres, le 27 août, organisée par Nassira Hedjerassi (Sorbonne Université) : "Étudiant•e•s transgenre dans les établissements d'enseignement supérieur : quel accueil ? quelles politiques, quelles actions en France et ailleurs ?" (voir section « LGBT »).

- Une intervention intitulée « Bilan et perspectives en France de la lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche » a été présentée le 31 août par Colette Guillopé (CPED) et Sylvie Cromer (ANEF) dans le cadre du colloque « Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur II » proposé par l'équipe québécoise ESSIMU.

Dans le cadre du colloque « We too in science » à Pisa (Italie), Colette Guillopé a fait le 20 septembre une intervention intitulée « Achievements and Prospects of the Struggle against Gender Violence in Higher Education and Research in France ». Elle y a présenté l'état de la législation française et des politiques publiques sur ce sujet, et le travail réalisé conjointement avec l'ANEF et le CLASCHES sur les violences sexistes et sexuelles (vademecum en 2015 et 2017, colloque international en 2017, groupes de travail).

Actions régionales

Les établissements bretons de la CPED se sont associés une nouvelle fois pour poursuivre la dynamique régionale lancée en 2017 contre les violences sexistes et sexuelles. Avec l'association « Stop harcèlement de rue », ils ont travaillé à l'élaboration de guides contre le harcèlement de rue pour les villes de Rennes et Brest, sur le modèle d'un guide réalisé pour la ville de Bordeaux en 2016. La Préfecture de Bretagne (Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité) a accordé à la CPED une subvention pour soutenir ce projet (prestation de maquettage, droits de diffusion, et impression de guides). La diffusion est prévue en mars 2019. Un guide pour la ville de Vannes est également en projet.

Actions européennes

Pour développer des partenariats et des actions européennes, la CPED a adhéré en 2018 à deux réseaux.

- **EPWS** – European Platform for Women Scientists : Cette plate-forme européenne regroupe des réseaux de femmes scientifiques et des organisations engagées dans l'égalité entre les femmes et les hommes. Son objectif est de travailler à l'intégration de la dimension de genre dans la science et la recherche au sein de l'Union européenne et de donner la parole aux femmes chercheuses à toutes les étapes de leur carrière dans le débat sur la politique de recherche européenne. Pour cela, EPWS crée un lien entre les femmes scientifiques et les responsables politiques de la recherche au niveau européen. Créée en 2005, plus de 100 associations de 40 pays adhèrent à la plate-forme. Elle est un acteur reconnu des débats sur les politiques de recherche européennes et nationales. Le CA a validé cette adhésion le 12 juillet. Isabelle Kraus représente la CPED au sein de ce réseau.
- **CLEF** – Coordination française du Lobby Européen des Femmes : créée en 1991, elle a pour objectif de rassembler les associations féminines et féministes françaises et de porter au sein du Lobby Européen des Femmes (LEF) les positions et propositions élaborées collectivement. Elle regroupe aujourd'hui une soixantaine d'associations et développe des actions nationales dans différents domaines : emploi, vie familiale,

parité dans la vie politique, économique et sociale, violences envers les femmes, extrémismes religieux, système prostitutionnel. Le CA a validé cette adhésion le 11 septembre. Rozenn Texier-Picard et Rachida Lemmaghti représentent la CPED au sein de ce réseau.

Le 14/08, suite à la réunion du groupe Europe au Ministère (ci-dessus), la CPED, ECEPIE et Femmes & Sciences, ont envoyé conjointement une lettre à Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. La lettre, signée de Claudine Hermann (F&S), Yvonne Pourrat (ECEPIE) et Isabelle Kraus (CPED), demandait que la France pèse dans les négociations à venir entre ministres pour le maintien du thème « genre » dans le 9^{ème} programme cadre pour la recherche et le développement de la Commission Européenne (Horizon Europe 2021-2027). La CPED n'a pas eu de réponse à ce courrier. Isabelle Kraus avait aussi alerté Alain Beretz, directeur général de la recherche et de l'innovation sur ce sujet. Il représentait la France à la rencontre de Vienne.

Annexe 1 : Articles de presse 2018 mentionnant la CPED

TISSERANT Pascal, « [Pourquoi évaluer la perception des discriminations à l'université ?](#) », *The Conversation*, 31 mai 2018.

« Violences sexistes et sexuelles dans l'ESR : les premiers outils mis à disposition des établissements », *News Tank*, 19 décembre 2018 (accès réservé aux abonnés.es).

Annexe 2 : sigles utilisés

ANEF : Association nationale des études féministes.

AMUE : Agence de mutualisation des universités et des établissements.

CDEFI : Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs.

CEVPU : Conférence des étudiants vice-présidents d'université.

CGE : Conférence des grandes écoles.

CIRFF : Congrès international des recherches féministes dans la francophonie.

CLEF : Coordination française pour le Lobby européen des Femmes.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique.

COMUE : Communauté d'universités et d'établissements.

CPED : Conférence permanente des chargé-e-s de mission égalité et diversité, ou mission assimilée, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

CPU : Conférence des présidents d'université.

DSRHPADI : Département des stratégies de ressources humaines, de la parité et de la lutte contre les discriminations.

EPWS : *European platform for women scientists.*

ESPE : Écoles supérieures du professorat et de l'éducation.

ESR : Enseignement supérieur et recherche.

ETP : Équivalent temps plein.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

LERU : Ligue Européenne des Universités de Recherche.

MESRI : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

MGEN : Mutuelle générale de l'éducation nationale.

MPDF : Mission pour la place des femmes.

SDFE : Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

VSS : Violences sexistes et sexuelles.